

# QUOTAS ÉPREUVES NATIONALES 2023



LIGUE RÉGIONALE DE  
**TRIATHLON**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Actualisé le 19 Juillet 2023**

Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon  
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien  
13011 Marseille

[contact@triathlonprovencealpescoatedazur.com](mailto:contact@triathlonprovencealpescoatedazur.com) - 09 51 95 98 64  
[www.triathlonprovencealpescoatedazur.com](http://www.triathlonprovencealpescoatedazur.com)

# SOMMAIRE

<b>GÉNÉRALITÉS</b> .....	<b>3</b>
Objectifs .....	3
Principes .....	3
Réglementation .....	3
Comité de sélection.....	3
Confirmation de participation individuelle .....	3
Confirmation de participation club .....	3
Demande de qualification exceptionnelle.....	3
Inscription des athlètes ou de l'équipe .....	6
Epreuves nationales non soumises à des quotas .....	6
Calendrier.....	7
<b>QUALIFIÉS D'OFFICE</b> .....	<b>8</b>
<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS TRIATHLON DIVISION 3 – DUATHLON DIVISION 3</b> .....	<b>9</b>
<b>COUPE DE FRANCE DES CLUBS</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL JEUNES</b> .....	<b>10</b>
<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES</b> .....	<b>11</b>
Préambule .....	11
Accès à la sélection .....	11
Épreuve support de la sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales .....	11
Critères d'accès à la sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales .	11
Critères d'accès à la pré-sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales .....	11
État de forme et regroupement.....	12
Composition des équipes .....	12

# GÉNÉRALITÉS

## **Objectifs**

Définir les quotas aux épreuves nationales et leurs modalités d'attribution.

## **Principes**

La Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) attribue des quotas de qualifiés individuels et clubs pour les épreuves nationales. Ils sont calculés annuellement proportionnellement au nombre de licenciés validés dans EspaceTri 2.0 au 31 Janvier de l'année en cours.

*Voir paragraphe 2.2.2 de la réglementation des épreuves nationales.*

## **Réglementation**

La réglementation des épreuves nationales est disponible via le lien : <https://drive.google.com/file/d/1BnxiRTwHjnOmEjzEHWnwh0XvW-GOOyBE/view>

La réglementation des épreuves à labels régionaux de la ligue Provence - Alpes - Côte d'Azur de triathlon (LIGUE) est disponible via le lien : <https://www.triathlonprovencealpescotedazur.com/wp-content/uploads/2022/12/Reglementation-Epreuves-regionales-2023.pdf>

## **Comité de sélection**

Le comité de sélection régional composé du président de la ligue, des membres de la commission technique validera à l'issue de l'épreuve sélective la liste des sélectionnés.

## **Confirmation de participation individuelle**

Conformément au délai fixé dans le paragraphe « Calendrier » (page 7), le club devra avoir confirmé la participation de(s) athlète(s) à l'épreuve nationale via le formulaire dédié : <https://forms.gle/1EKPyCtWz8HD3VBr9>

## **Confirmation de participation club**

Conformément au délai fixé dans le paragraphe « Calendrier » (page 7), le club devra avoir confirmé la participation de(s) équipe(s) à l'épreuve nationale via le formulaire dédié : <https://forms.gle/5ukvW6mB22Zoai87>

## **Demande de qualification exceptionnelle**

Extrait de la réglementation des épreuves nationales 2023 - pages 22 et 23

*“La Commission des Epreuves Nationales peut accorder jusqu'à 5 qualifications exceptionnelles par course, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé.*

*La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet.”*

	AQUATHLON		TRIATHLON		DUATHLON
	NATATION (25m ou 50m)	CAP	NATATION (25m ou 50m)	CAP	CAP
<b>BENJAMIN</b>	400m	3000m			
<b>MINIME</b>	400m	3000m	400m	3000m	3000m
<b>CADET</b>	800m	5000m	800m	5000m	5000m
<b>JUNIOR</b>	800m	5000m	800m	5000m	5000m

Il faut avoir réalisé les temps en natation (bassin de 25m ou de 50m au choix) et/ou en course à pied sur des compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires, ou un temps validé par le DTN, selon les règles précisées ci-dessous.

Attention, la réalisation des critères de temps ne vaut pas qualification d'office aux championnats.

La Commission des Épreuves Nationales (CEN) décide de l'attribution des places au vu des dossiers présentés et dispose du droit de ne pas pourvoir les 5 quotas.

La période de réalisation des temps et de réception des demandes est comprise :

- entre le 01er janvier et le 20 mars 2023 inclus pour le championnat de France de duathlon,
- entre le 01er janvier et le 15 mai 2023 inclus pour le championnat de France de triathlon,
- entre le 01er janvier et le 19 juin 2023 inclus pour le championnat de France d'aquathlon.

Tableaux des temps demandés (inférieur ou égal à) :

CATEGORIE	AQUATHLON (BE, MI, CA ET JU) ET TRIATHLON (MI, CA ET JU)						DUATHLON
	400M (25m)	400M (50m)	3000M	800M (25m)	800M (50m)	5000M	3000M (MI) OU 5000M (CA ET JU)
<b>BEF</b>	6'00	6'20	12'30				
<b>BEM</b>	5'50	6'10	12'30				
<b>MIF</b>	5'30	5'50	11'40				11'40
<b>MIM</b>	5'15	5'35	10'20				10'20
<b>CAF</b>				10'40	11'00	19'00	19'00
<b>CAM</b>				9'40	10'00	16'40	16'40
<b>JUF</b>				10'40	11'00	19'00	19'00
<b>JUM</b>				9'30	9'50	16'10	16'10

Règles de réalisation des prises de temps :

- Principes généraux

Veuillez adresser vos demandes via le questionnaire ci après : <https://forms.gle/YZ2Pp5WYKBqwbpXR6>

Pour rappel, deux cas de figure en fonction de la modalité de réalisation des temps :

- Temps réalisés lors de compétitions officielles FFA / FFN / Fédérations multisports / Fédérations affinitaires : le ou les temps, la date et le lieu de réalisation, le lien d'accès au(x) résultat(s) sont à renseigner dans le formulaire de demande.

- Temps à valider par la LIGUE:

Transmettez les vidéos via le mode "You Tube non répertoriée" à [vpaoli@triathlonprovençalpescotedazur.com](mailto:vpaoli@triathlonprovençalpescotedazur.com)

Précisez lors de l'envoi de la vidéo l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée. La vidéo de la sportive ou du sportif doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation.

La prise de vue doit permettre de suivre l'ensemble de la distance, sans qu'il y ait aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue.

Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ.

Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

- Règles de réalisation en natation

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale de natation

(FINA) pour une épreuve de Natation Course.

[https://ffn.extranat.fr/webffn/jug\\_reglements.php](https://ffn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php)

Parmi les points essentiels à retenir : possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre, départ plongé depuis le plot, 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête), le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps.

Des textiles autorisés par la FINA et la FFN peuvent être utilisés pour ces prises de temps ; Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m ;

- Indiquez très précisément la marque et le modèle du textile, filmez-le de près afin de pouvoir l'identifier au visionnage, ainsi que le logo « fina approved » si le modèle est concerné.
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau comme cela est le cas en compétition en bassin;
- Départ plongé ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée.

- Règles de réalisation en course à pied

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics). <https://worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules>

Des chaussures autorisées par l'IAAF et la FFA peuvent être utilisées pour ces prises de temps.

- Réalisation sur une piste de 400 m ;
- Indiquez très précisément la marque et le modèle des chaussures, filmez les chaussures de près de manière à pouvoir les identifier au visionnage,

- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée ;
- Précision du chrono au dixième de seconde.
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série.

### **Inscription des athlètes ou de l'équipe**

Le club procédera à l'inscription de(s) athlète(s) directement auprès de l'organisateur après validation de la LIGUE. Attention, l'inscription devra être faite via Espace Tri 2.0 au minimum 6 jours avant l'épreuve.

### **Epreuves nationales non soumises à des quotas**

Certaines épreuves nationales F.F.T.R.I. n'étant pas soumises à quotas, les athlètes devront s'engager directement auprès de l'organisateur. Attention, la limite de la capacité d'accueil de l'organisation fixe le nombre de participants.

Ci-après figure la liste de ces épreuves :

- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Duathlon – Distance S
- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Duathlon – Distance L
- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Triathlon – Distance S
- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Triathlon – Distance L
- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Triathlon des Neiges
- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Aquathlon
- Championnat de France Individuel toutes catégories et groupe d'âge Cross Triathlon
- Championnat de France Individuel de Paratriathlon
- Championnat de France de Bike & Run
- Championnat de France de Swim & Run
- Championnat de France des Raids Adultes
- Championnat de France des Raids Jeunes
- Coupe de France des clubs Jeunes
- Challenge National des clubs de Triathlon Masters
- championnat de France des clubs jeunes de relais mixte de triathlon XXS ou assimilé

## Calendrier

La liste des épreuves nationales (F.F.TRI.) est disponible via le lien :  
<https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/>

La liste des épreuves inscrites au calendrier de la LIGUE est disponible via le lien :  
<https://www.triathlonprovencealpescotedazur.com/competition/#calendrier>

NOM	DATE	ÉPREUVES	DATE SÉLECTIF	DATE LIMITE QUALIF EXCEP	DATE PUBLICATION	DATE CONFIRMATION
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE DE DUATHLON	09/04	DUATHLON DE LA FERMIÈRE	18/03	20/03	20/03	24/03
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE DE TRIATHLON	04/06	TRIATHLON DES FERREOLS	14/05	15/05	FFTRI	/
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE D'AQUATHLON	08/07	AQUATHLON DES ORANGES PRESSES	24/06	19/06	25/06	27/06
<sup>1/2</sup> CHAMPIONNAT DE FRANCE ZONE SUD-EST DES CLUBS DE D3 DE DUATHLON	PAS DE <sup>1/2</sup> FINALE – LES 2 PREMIERS CLUBS QUALIFIÉS					
<sup>1/2</sup> CHAMPIONNAT DE FRANCE ZONE SUD-EST DES CLUBS DE D3 DE TRIATHLON	01/07	CIRCUIT D3	CIRCUIT D3	PAS DE DEMANDE	29/05	14/06
COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON	PAS DE CFC DUATHLON EN 2023					
COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON	PAS DE CFC TRIATHLON EN 2023					

## QUALIFIÉS D'OFFICE

Pour la saison en cours, la F.F.TRI. a établi la liste des qualifiés d'office ci-après. Ces athlètes ne rentrent pas dans les quotas définis dans le présent document.

CLUB AU 31/01/2023	NOM	PRENOM	SEXE	CATÉGORIE
TEAM NISSA TRIATHLON	BOURDON	ENZO	M	JUNIOR
TRIATHL'AIX	ISOTTON	PABLO	M	JUNIOR

Pour la saison en cours, la F.F.TRI. a établi la liste des clubs qualifiés d'office pour la coupe de France des clubs:

TRIATHLON	
CLUB	SEXE
TEAM NISSA TRIATHLON	F
TRIATHL'AIX	M
VITROLLES TRIATHLON	M
SARDINES TRIATHLON	M
TEAM NISSA TRIATHLON	M

DUATHLON	
CLUB	SEXE
SALON TRIATHLON	F

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS TRIATHLON DIVISION 3 – DUATHLON DIVISION 3

Pour la saison en cours, le nombre de clubs sélectionnés pour les ½ finale zone Sud-Est est :

	CLUBS	
	F	H
DUATHLON	10	10
TRIATHLON	10	10

## COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Pour la saison en cours, le nombre de clubs sélectionnés est :

	CLUBS	
	F	H
DUATHLON	10	10
TRIATHLON	10	10

# CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL JEUNES

	BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS	
	F	H	F	H	F	H	F	H
<b>DUATHLON</b>			5	8	4	4	4	5
<b>TRIATHLON*</b>			21	21	16	15	16	18
<b>AQUATHLON</b>	8	7	6	6	4	6	3	9

\*Les sélections sont effectuées lors de l'inter-régions « zone sud-est » qui regroupe les ligues :

- Auvergne Rhône – Alpes
- Provence – Alpes – Côte d'Azur
- Corse

# CHAMPIONNATS DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES

## Préambule

Le championnat de France des ligues régionales se déroule selon la formule « Relais Mixte » par équipe de quatre (2 garçons 2 filles) sur une distance assimilée XXS (250m – 6km – 1,5km). Pour la saison en cours, la LIGUE sélectionnera un maximum de 5 équipes. L'ordre de départ est le suivant : un garçon, une fille, un garçon, une fille.

Les épreuves sont accessibles aux catégories benjamin, minime, cadet et junior :

- L'équipe benjamine est composée uniquement de benjamins,
- L'équipe minime peut être composée de minimes et de benjamins,
- L'équipe cadette peut être composée de cadets,
- L'équipe junior peut être composée de juniors et de cadets.

## Accès à la sélection

Seuls les athlètes nés entre 2004 et 2011 « licenciés compétition » dans un club de la LIGUE pour la saison en cours peuvent prétendre à la sélection.

## Épreuve support de la sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

- Le championnat de France « Jeunes » de triathlon pour les catégories « minime », « cadet » et « junior ».
- Le Triathlon ½ Finale format XS pour la catégorie « benjamin »

## Critères d'accès à la sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

Terminer premier athlète de la LIGUE lors de l'épreuve sélective dans une des catégories suivantes :

- Benjamine
- Benjamin
- Minime F
- Minime M
- Cadette
- Cadet
- Junior F
- Junior M

## Critères d'accès à la pré-sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

- Être inscrit pour la saison en cours sur liste « Espoirs / Jeunes ».
- Avoir terminé entre la 2e et la 5e place de la LIGUE lors de l'épreuve support de la sélection pour le championnat de France des Ligues Régionales dans une des catégories suivantes :
  - Benjamine
  - Benjamin

- Minime F
- Minime M
- Cadette
- Cadet
- Junior F
- Junior M

Les athlètes ayant réalisé un critère d'accès à la pré-sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales seront proposés au comité de sélection qui définira la liste des athlètes sélectionnés sur la base des épreuves suivantes :

- Championnat de France Individuel Jeune de Triathlon 2023
- Sélectif au Championnat de France Individuel Jeune de Triathlon 2023
- Challenge Régional Jeune 2023
- Class Triathlon 2023

Compte tenu des spécificités techniques et tactiques engendrées par la position du relayeur, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner un athlète au regard de ses résultats sur l'une des disciplines (natation, cyclisme, course à pied).

Le comité de sélection se réserve le droit de surclasser un ou plusieurs athlètes.

### **État de forme et regroupement**

Tous les athlètes sélectionnés s'engagent :

- à conserver un niveau de performance suffisant jusqu'à la compétition
- à informer le comité de sélection de toute blessure dans les meilleurs délais.

Les athlètes sélectionnés se regrouperont à partir du samedi 8 juillet 2023.

La LIGUE prendra en charge :

- Les inscriptions
- L'hébergement
- La restauration
- La dotation

### **Composition des équipes**

La composition des équipes sera définie durant le regroupement.

Merci à nos partenaires !

